



DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 janvier, le Conseil Municipal de La Chapelle Hermier dûment convoqué le 24 janvier, s'est réuni en réunion ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Sébastien PAJOT, Maire.

Etaient présents: Sébastien PAJOT, Guy RAPITEAU, Emmanuel MAREIX, Bernard LECOCQ, Sébastien CORNU, Sylvie LABBE, Chantal DESVARENNES, Charles GARANDEAU, Josette BOUCHEREAU, Christophe GAUVRIT, Patrice MECHIN, Benoît HERIEAU

Etaient absents et excusés : Dominique MERIEAU

Désignation d'un secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) créé par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Bernard LECOCQ a été élu secrétaire de séance

LISTE DES DELIBERATIONS

En application de l'Ordonnance n°2021-1310 et du Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
1	Changement temporaire de lieu de célébration des mariages	OUI
2	Adhésion à la Centrale d'achat de Vendée Numérique	OUI

Le secrétaire de séance,

Bernard LECOCQ

Le Maire,

Sébastien PAJOT

